

# Conseil de Toulouse Métropole

20 octobre 2022

## Intervention d'Odile Maurin

### **13.1 Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO) - Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) - Convention de financement des études Projet (PRO) : adoption de l'avenant n°1 - DEL-22-0789**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Nous allons vous proposer un amendement de bonification pour cette délibération. Car la délibération que vous nous proposez présente un double enjeu : les AFNT sont indispensables pour la réalisation de la LGV, mais ils vont aussi être utiles pour améliorer les transports du quotidien.

Outre les voies supplémentaires, puisqu'on passe de 2 à 4 voies entre St Jory et Matabiau, il y a aussi le réaménagement de tous les points d'arrêt de Castelnau-d'Estrétefonds à Matabiau. 6 gares et points d'arrêt qui vont devenir fonctionnels et accessibles à tous et toutes.

Pourtant, il manque au moins un point d'arrêt ferroviaire pour permettre un meilleur maillage du Nord toulousain dont nous savons tous qu'il constitue un point noir en termes de trafic routier, à cause notamment d'une mauvaise desserte en transport collectif, alors que l'urbanisation progresse fortement.

Je veux donc vous parler de la gare de Lespinasse.

Aujourd'hui, les déplacements dans le Nord toulousain c'est la galère ! Il y a quelques jours encore, la Dépêche titrait « Toulouse : la galère des élèves de Toulouse-Lautrec qui arrivent en retard à cause du bus », article qui évoquait des centaines d'élèves venant de St Jory, de Gagnac, de Fenouillet, et d'autres, et qui, pour certains, arrivent avec 1h de retard. Et ce n'est pas notre collègue Alain Alençon, maire de Lespinasse, qui nous contredira au sujet des difficultés que vivent ses administrés.

Difficultés pour lesquelles il existe une solution qui intéresse d'ailleurs tout le Nord toulousain : le RER permettrait de mettre Castelnau d'Estrétefonds à moins de 15 mn de Matabiau quand aujourd'hui il faut facilement 1h le matin en bus et plus en voiture !

Alors certes, la gare de Lespinasse n'est pas dans la DUP des AFNT, et on peut se demander pourquoi alors que la halte de Lalande va concerner bien moins de monde selon les études. Pourtant il y a un enjeu fort autour des aménagements ferroviaires du Nord Toulousain pour le RER puisqu'il est essentiel que les aménagements ne rendent pas plus difficile et plus coûteux l'aménagement de la gare de Lespinasse. Il est donc important de notre point de vue de l'écrire dès maintenant.

Autre enjeu, que les aménagements ne réduisent pas le champ des possibles quant au futur RER ou Réseau Express Métropolitain. Un des enjeux du RER est la possibilité de diamétraliser les circulations, c'est-à-dire de permettre d'aller du Nord au Sud ou d'Est en Ouest et vice versa, sans être obligé de changer de train. Tous ceux qui prennent les transports collectifs, et je sais qu'ils sont très nombreux dans cette assemblée, savent que les ruptures de charge, c'est-à-dire le fait de changer de train ou de bus à plusieurs reprises jusqu'à sa destination, sont des freins à l'utilisation de ces transports collectifs.

Et dans cette affaire, il y a aussi un super enjeu, que dis-je, une nécessité et une obligation : diminuer le nombre de voitures sur les routes pour respecter nos engagements climatiques et tenter de rattraper le retard pris à l'échelle de notre métropole, pour respecter enfin les engagements du PCAET, plan climat ai énergie.

Alors, laissons-nous la possibilité d'avoir des gares amont et aval, comme certains le souhaitent, mais aussi de diamétraliser les circulations. Et pour cela il faut nous assurer du maintien du saut de mouton prévu à la DUP entre la halte route de Launaguet et Matabiau.

Lors de la commission Mobilités du 30 septembre, vous nous avez affirmé que ce saut de mouton serait bien maintenu. C'est pourquoi nous vous proposons de le graver dans le marbre en l'inscrivant clairement dans la délibération. De même, et d'autant qu'il y a un relatif consensus sur la nécessité d'une gare à Lespinasse, engageons-nous clairement dans ce sens avec cette délibération.

C'est pourquoi nous vous proposons d'ajouter les 2 phrases suivantes à la fin du 2<sup>e</sup> paragraphe de l'exposé de la délibération :

*« Le programme des travaux retenu anticipera également la création d'une gare à Lespinasse. En outre, le maintien du saut de mouton prévu à la DUP entre la halte Route de Launaguet et Matabiau, permettra une diamétralisation des circulations entre le nord et le sud-est de la métropole. »*